



Théâtre au village. Naves, été 2015

environnement

bureaux de vote

projet culturel

semaine intercommunale

agents municipaux

les-vans.fr

le mot du maire



L'été 2015 finissant aura été marqué par les manifestations sportives, culturelles et musicales toujours très nombreuses dans la commune avec, en particulier, la dernière année pour le festival « Ard'Afrique », dont nous regrettons sa disparition.

Cette lettre municipale me permet de vous annoncer, avec grand plaisir, l'ouverture du site d'information municipale : les-vans.fr. Il a été conçu afin de vous informer plus rapidement, en espérant qu'il comblera vos attentes.



Le 1^{er} octobre, une réunion publique nous permettra de vous le présenter.

Je vous annonce aussi le recrutement d'une nouvelle directrice générale des services (DGS) en remplacement de M. Olivier Chalendard, pour le bon fonctionnement des services municipaux, le binome maire et DGS, doit aller dans la même direction, en toute confiance, ce sera le cas avec Marie-Hélène Biscarat.

Les projets communaux avancent : la pelouse du stade va être remplacée à l'automne, Mobylicco le projet de cheminement entre le collège et le rond point de la clairette, va commencer fin septembre.

Enfin, vous trouverez dans ces pages, la présentation des grands axes du projet élaboré par la commission culture autour des trois idées-forces : cohérence, exigence et équité.

Bonne lecture,
Jean-Paul Manificier, maire des Vans

expo



Présences, Arts premiers

Le Musée des Vans invite le visiteur à un voyage à travers le monde depuis l'Amérique du Nord jusqu'à l'Océanie, en passant par l'Afrique. Grâce au prêt d'une collection particulière d'Arts premiers, 148 pièces sont réunies au musée : masques, statues, statuettes, reliquaires ... pour témoigner, par-delà les frontières, de la richesse exceptionnelle des cultures humaines.

Des textes et des documents retracent cette épopée et apportent des informations complémentaires sur les pièces présentées. Visite commentée tous les mercredis à 15h.

Exposition temporaire du 3 août 2015 au 17 janvier 2016.

Renseignements 04 75 37 08 62

www.les-vans.fr/musee



NUMÉRO D'URGENCE MAIRIE
07 78 41 91 12

Directeur de la publication
Jean-Paul Manificier
Chargée de communication
Catherine Didou
Conception graphique et impression
Empreinte Publicité
07260 ROSIÈRES
04 75 39 91 64

Crédits photo et illustrations
Mairie Les Vans, Rémi Bertrand, Pierre Egger,
Thierry Roue, Syndicat de Rivière du Chassezac

• Les livres propos de la rubrique « Du grain à moudre » paraissent hors responsabilité du directeur de publication.

Imprimé sur papier respectant les normes de développement durable PEFC.
« Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages ou images publiées dans la présente publication, faite sans l'autorisation écrite de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon ». (Loi du 11 mars 1957, art. 40 et art. 41 et Code Pénal art. 425).



La qualité des eaux de baignade du Chassezac au cours de l'été 2015

En application de la directive baignade 2006/7/CE, les communes concernées par les sites de baignade en rivière les plus fréquentés, accompagnées par le Syndicat de rivière du Chassezac, mettent progressivement en place un suivi de la qualité sanitaire des eaux. Ceci a pour but de préserver la santé des baigneurs et d'assurer l'information du public. Ainsi, au cours de la saison 2015, 5 plages du Chassezac ont fait l'objet d'un suivi hebdomadaire (cf. carte).

Les analyses concernent deux bactéries intestinales, Escherichia coli et entérocoques intestinaux, témoins de contaminations fécales et potentiellement responsables de gastro-entérites, d'affections cutanées et d'affections ORL.

Ces bactéries sont invisibles. Les développements d'algues qui ont été plus importants cette année en raison des fortes chaleurs, peuvent altérer la qualité visuelle du cours d'eau mais ne présentent pas de danger pour la santé des baigneurs.

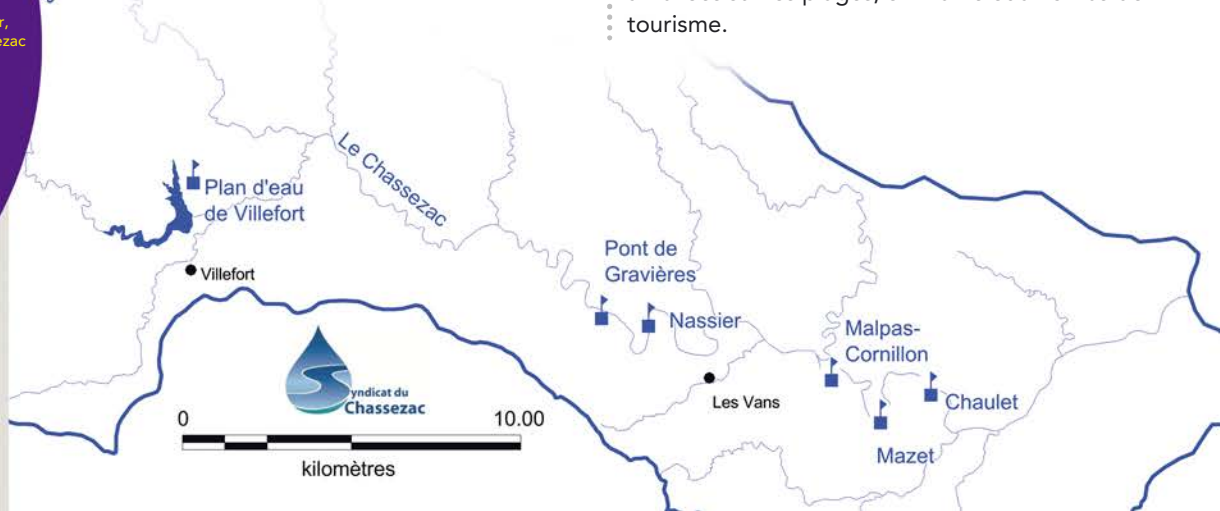
Les plages de Malpas-Cornillon, Mazet et Chaulet sont suivies depuis plusieurs années et présentent une qualité bonne et stable à l'exception des épisodes pluvieux qui peuvent altérer la qualité de l'eau pendant une courte période (24 à 36 heures). Cela a été constaté à plusieurs reprises en 2014 et une fois en 2015 le 24 août.

Des pollutions accidentelles sont toujours possibles, comme cela a été le cas en août 2013 en raison du dysfonctionnement d'un poste de relevage des eaux usées, mais l'origine du problème avait rapidement été trouvée et des travaux effectués par la commune.

Les plages du pont de Gravières et du Nassier ne sont suivies que depuis 2014. Si aucune pollution n'avait été constatée en 2014 sur ces deux plages, il n'en est pas de même pour 2015 où 6 épisodes de non-conformité vis-à-vis de la directive baignade ont été relevés sur une vingtaine d'analyses. Des enquêtes de terrain, avec près de 30 analyses complémentaires en amont de ces sites et des vérifications de systèmes d'assainissement ont été effectuées. Malgré ces efforts, l'origine (les origines) de cette (ces) pollution(s) reste(nt) à ce jour inconnue(s).

Le caractère très variable des résultats et le fait qu'une analyse ne reflète qu'une situation à un instant « t », ne facilitent pas le travail d'identification du problème. Les recherches se poursuivent afin d'éviter que de telles perturbations se reproduisent au cours de la saison prochaine.

Nous déplorons cette situation qui nuit gravement à l'image de notre territoire en cette saison touristique et qui a laissé place à de nombreuses rumeurs. Rappelons que les informations officielles concernant la qualité des eaux sont affichées sur les plages, en mairie et à l'office de tourisme.





brèves

Élections régionales : nouveaux bureaux de vote

ATTENTION !

Suite à une consultation de la population, une nouvelle organisation des bureaux de vote sera mise en place dès les prochaines élections régionales des 6 et 13 décembre prochains.

1/ Le bureau du village de Naves est déplacé au bourg-les Vans, dans les locaux de l'école publique

2/ Le bureau concernant les électeurs du bourg-les Vans sera partagé en deux.

Les élus et les agents municipaux seront à votre disposition sur place pour vous renseigner. Nous espérons ainsi offrir un meilleur service à la population dans son ensemble : moins de déplacements, moins d'attente.

Détail de la composition des bureaux sur le site municipal : les-vans.fr

Repas des anciens

Comme chaque année, la commune invite ses habitants de 65 ans et plus à partager un repas et un moment de fête: **Jeudi 26 novembre à midi au Centre d'Accueil** Pour vous mettre en appétit, le menu : Foie gras et son chutney d'oignons aux épices douces et toast brioché, Suprême de pintade aux champignons accompagné de son écrasée de pommes de terre au vinaigre de Xérès et son flan de légumes au basilic, Fromage, Tarte tatin et sa crème double vanillée.

Le tout dans une ambiance musicale ! Inscriptions et réservations : 04 75 84 87 00

Nouveaux agents municipaux

Marie-Hélène Biscarat,

nouvelle Directrice Générale des Services.« Bonjour à tous, je suis ravie d'intégrer les services municipaux de la ville. Entrée dans la fonction publique territoriale en 1989, j'ai découvert les différentes facettes de l'administration d'une mairie à Berrias et Casteljau, commune où je réside.

La variété de ce métier en perpétuelle évolution m'a toujours passionnée et je tacherai d'apporter mon expérience et mes connaissances au service de tous, dans le souci de l'intérêt général. »



Elisa Coladon,

Chargée d'accueil et de surveillance du patrimoine Musée des Vans.

« Ardéchoise depuis l'âge de 4 ans, j'ai grandi à Malbosc puis aux Vans. Je suis partie faire mes études (BTS tourisme) à Nîmes et après avoir exercé un travail d'accompagnatrice dans le tourisme de croisières, je suis revenue m'installer dans mon « pays » pour travailler huit ans à la librairie Haute-Tension. Aujourd'hui je suis heureuse de participer à la vie culturelle de notre ville et espère vous voir nombreux au Musée des Vans. »



du grain



à moudre

Le groupe de l'opposition n'a pas souhaité communiquer dans l'espace que nous lui réservons habituellement

www.les-vans.fr

un nouvel outil d'information municipale

Depuis août dernier, la commune a ouvert un site informatique. Vous y trouverez la présentation des services communaux et des élus, les informations concernant les démarches administratives et des documents administratifs à télécharger pour vous éviter des déplacements en mairie, l'actualité de la vie de la commune : avis de travaux, réunions publiques, événements associatifs culturels et sportifs (programme du Musée municipal, du cinéma Vivans) ainsi qu'une rubrique intitulée « C'est à vous », qui vous propose de faire part de vos remarques, propositions, ...

En le visitant dès à présent, vous pourrez exprimer vos observations au cours de la réunion publique du **jeudi 1^{er} octobre, 18h30 au centre d'Accueil**

Nous pourrons alors échanger sur ce nouveau lien entre la population et la mairie.

le fleurissement 2015 en quelques mots et chiffres...

Le fleurissement de la commune c'est :

- Un budget de 2 600 € pour les plants (un petit stock est conservé aux services techniques de la commune pour remplacer les fleurs abîmées et/ou volées) et 480 € pour l'achat de nouvelles jardinières destinées à Chassagnes, Naves, le Musée du bourg-Les Vans.
- La création d'un nouveau massif fleuri au village de Naves.
- Trois jours par semaine de travail des employés municipaux au printemps et en été.
- La destruction de quelques jardinières (au lavoir, place Ollier, au Musée) et des vols pour un préjudice estimé entre 600 € et 700 €, ayant donné lieu à un dépôt de plainte.
- En prévision, l'aménagement des ronds-points et du centre d'accueil. Le fleurissement de la commune c'est aussi du plaisir, pour la population comme pour les employés municipaux en charge de cette mission.



Le projet culturel

L'élaboration :

Dés l'entrée en fonction de l'équipe municipale au printemps 2014, Jean-Paul Manificier a souhaité que soit élaboré un projet culturel cohérent et a chargé la commission culturelle, que préside Rémy Belhomme, de la rédaction de ce projet. Les membres de la commission culturelle ont organisé de nombreuses rencontres avec les différents acteurs de l'animation culturelle locale afin d'entendre les avis et les attentes de chacun d'entre eux. Le rapport établissant les grandes lignes du projet a été rédigé, puis approuvé par le Bureau municipal.

Le contenu :

Le projet culturel s'articule autour de trois principes fondateurs qui en assurent l'ossature et qui sont :

La cohérence, l'exigence et l'équité.

- Le principe d'**exigence** s'exprimera dans chaque action, dans chaque événement promu par la municipalité, dans chaque projet soutenu par elle. Il s'incarnera dans une recherche systématique de qualité.

De plus le terme d'exigence souligne le volontarisme qui présidera à la mise en œuvre du projet.

- Pour souscrire au principe de **cohérence**, il sera indispensable d'imaginer une politique de long terme, une véritable vision d'avenir de l'activité culturelle Vanséenne. Selon le même principe, Le projet culturel devra s'inscrire en cohérence avec les énergies et les ressources locales, avec les lieux d'expression disponibles ainsi qu'avec les moyens financiers mobilisables.

- Enfin, au nom du principe **d'équité** il s'agira de favoriser et de permettre l'accès pour tous aux événements et aux enseignements proposés dans le cadre de la politique culturelle.

Le projet propose ensuite un certain nombre de préconisations, répondant aux principes fondateurs et intéressant l'ensemble des domaines d'expression culturelle.

La présentation du projet :

Avec Rémy Belhomme et les membres de la commission culturelle, je propose de présenter le projet dans son ensemble aux acteurs du monde culturel et du tissu associatif local, lors d'une réunion publique qui aura lieu le lundi 5 octobre à 19h30 à la Maison des associations.

Myriam Dey, 2^e adjointe

La semaine intercommunale

Une « semaine » qui dure trente-cinq ans !

Traditionnellement la « semaine municipale » devenue depuis 2010 intercommunale a lieu la dernière semaine du mois d'août. Elle accueille gratuitement les enfants de 7 à 11 ans et les collégiens des communes du territoire.

C'est l'occasion pour eux de découvrir un large panel d'activités sportives et culturelles, et de pleine nature, encadrés par les bénévoles des associations et coordonnées par le Centre Social Revivre. L'année dernière l'intercommunalité s'est agrandie passant de 6 à 15 communes et la semaine s'est ainsi ouverte à l'ensemble

des enfants. Elle est devenue itinérante, les enfants se retrouvant tous les matins sur un lieu différent. Cette année les communes de Gravières, les Assions, Banne, Chambonas et les Vans ont accueilli successivement un jour chacune l'ensemble des activités. Celles ci sont diverses et variées : viet vū đạo, karaté, tennis, badminton, spéléologie, basket, archéologie, parcours aventure, pêche à la ligne, équitation, musique et danses, calligraphie et graffiti, mini raid nature pour les collégiens ; difficile de toutes les citer tant elles sont nombreuses et appréciées par la cinquantaine d'enfants qui se sont inscrits cette année. Au-delà des activités portées par les associations, des bénévoles se sont

mobilisés individuellement pour les goûters, l'organisation générale ou l'animation d'activités spécifiques.

L'itinérance de la semaine donne donc l'occasion à certains d'être présents pour transmettre et pratiquer une activité dans leur commune de résidence.

C'est certainement dans cette mobilisation associative que réside le secret du succès de la semaine intercommunale, financée par la communauté de communes, et qui doit rester accessible à tous les enfants du territoire.

Pour clôturer l'édition 2015, un apéritif a été offert par la mairie de Banne.

Dom Guttman, Déléguée aux relations avec les associations.



coup d'œil dans le rétro tout en photos !

1 - Repas républicain

13 juillet - le bourg les Vans

2 - Inauguration ascenseur de la médiathèque

8 juillet - le bourg les Vans.

Coût : 65367€ - Dont État 36400 et Département 21725€

3 - Concert cubain

26 juillet - le bourg les Vans (photo Rémi Bertrand)

4 - Le nouveau camion des services techniques municipaux.

Investissement 55920€

5 - Festival théâtre au village

Juillet et août - le village de Naves (photo Pierre Egger)

6 - Inauguration du parking de Murjas

17 juillet - Brahic. Coût : 55000€

Dont État 20% - Département entre 20 et 30%.

